Plan d'action
régional

Focus Guadeloupe

2021

OPCO EP
Opérateur de compétences
des Entreprises de Proximité

Emploi, économie et formation dans notre région en 2020

L'Opco EP, c'est 3 799 entreprises adhérentes et 10 192 salariés couverts.

Tout au long de l'année 2020, les conseillers de l'Opco EP en Guadeloupe ont accompagné les entreprises, y compris à distance, pendant les périodes de confinement, grâce à plus de 200 diagnostics et 550 visites en présentiel ou « visio ».

État des lieux des entreprises

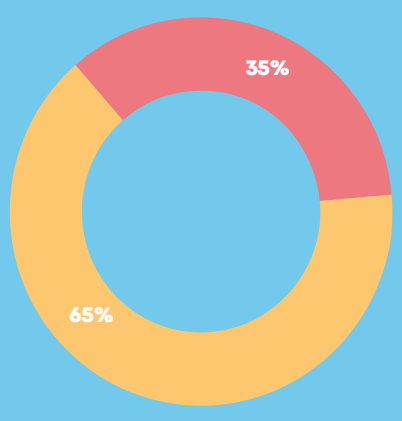

Entreprises dont l'activité est perturbée

Entreprises dont l'activité s'est intensifiée ou n'a pas changé

État des lieux de l'emploi

141
postes à pourvoir

81
TPE-PME en recrutement

37 %
ont des difficultés de recrutement

Données issues des enquêtes REFLEx au 31/12/2020.

L'activité de l'Opco en 2020

(données à titre provisoire en attendant l'arrêté des comptes)

50 000 €
pour les actions au titre du FNE formation

126 500 €
pour les prestations de conseil ressources humaines (PCRH)

163 196 €
pour les actions de préparation opérationnelle à l'emploi (POEC)

668 000 €
au titre du plan de développement des compétences (PDC)

Près de 850 salariés ont ainsi bénéficié du soutien de l'Opco EP.

La dynamique de l'alternance

85
rencontres de CFA

158
contrats d'apprentissage

37
contrats de professionnalisation

160
apprentis « sans contrat » gérés

Synthèse 2020

Les succès

Mise en œuvre réussie de formations à distance, notamment pour la préparation opérationnelle à l'emploi collective. L'aide aux entreprises grâce au PAC finançant des formations à 100 %.

Les obstacles

La crise sanitaire a mis en exergue le manque de moyens techniques et de ressources pédagogiques nécessaires à la formation à distance des apprenants dans les CFA.

4 ambitions clés pour notre région en 2021

Une position stratégique de l'Opco EP en région Guadeloupe pour dynamiser l'emploi et permettre l'inclusion des jeunes.

Les orientations stratégiques de l'Opco EP

Mettre en œuvre

une structure et une organisation territoriales garantes du double impératif de proximité et de dynamisme du développement des missions de l'Opco EP et de ses orientations stratégiques.

Garantir

à tous les potentiels bénéficiaires un accès plus large à la formation professionnelle et à l'alternance.

Accompagner

les branches professionnelles, les entreprises et les individus dans l'anticipation des mutations de l'emploi, des qualifications et des compétences.

Appuyer

les entreprises dans leur effort d'investissement dans la formation, dans les compétences et les qualifications pour et par l'emploi.

Les lignes directrices en Guadeloupe

1 Soutenir chaque entreprise en fonction de sa situation

1. Mener une campagne de communication en direction des entreprises
2. Garantir la continuité de l'offre de services
3. Proposer une offre de services adaptée aux besoins de l'entreprise et aux spécificités locales
4. Prolonger la prise en charge des formations à 100 % de leurs coûts

2 Mettre en place des actions spécifiques pour les branches professionnelles

1. Identifier les besoins des branches professionnelles
2. Faciliter le déploiement de l'offre de services branches nationales sur les territoires
3. Faire valoir les besoins territoriaux des branches au national
4. Piloter la recherche de partenariats locaux en faveur des branches
5. Accroître l'attractivité des branches professionnelles

3 Intensifier les partenariats et les actions en direction des CFA/OF pour développer l'alternance

1. Mettre en œuvre une stratégie d'accompagnement des CFA : CFAbrik' DROM
2. Rechercher des partenariats locaux avec les acteurs emploi-formation
3. Coordonner la recherche de partenariats locaux en faveur de l'inclusion des jeunes
4. Mettre en œuvre les campagnes d'enquête et d'accompagnement des CFA
5. Renforcer l'accès à l'alternance

4 L'action de l'Opco EP en région en faveur des publics prioritaires

1. Identifier les territoires cibles de la politique de la ville
2. Intégrer les publics prioritaires aux actions de l'Opco EP
3. Inclure durablement les jeunes éloignés de l'emploi, les demandeurs d'emploi des QPV, les travailleurs handicapés…
4. Favoriser la mobilité des jeunes ultramarins
5. Développer les partenariats locaux en faveur des publics prioritaires

Les leviers d'action

500
entreprises visitées

500
enquêtes REFLEx

14
CFA rencontrés

NOTRE PLAN D'ACTION POUR 2021

01

ENTREPRISES

1. **Renforcer l'information et accroître la notoriété de l'Opco EP :**
   appels sortants, campagnes radiophoniques, etc.

2. **Proposer des services en fonction des besoins identifiés :**
   PCRH, FNE, POE, etc.

3. **Contribuer à la résolution des difficultés de recrutement par l'attractivité territoriale et les partenariats.**

4. **Aider au recrutement et à l'intégration des jeunes (hub de l'alternance, partenariats ad hoc).**

Quels objectifs pour notre plan d'action ?

4 M€
mobilisés

779 000 €
pour le plan de développement des compétences (PDC)

500
entreprises visitées

Données prévisionnelles.

NOTRE PLAN D'ACTION POUR 2021

02

BRANCHES

1. Rencontrer les représentants des branches professionnelles en région.
2. Construire des plans d'action spécifiques pour les branches professionnelles en collaboration avec les représentants des branches en région.
3. Adapter l'offre de services de l'Opco EP en fonction de la situation économique et des besoins de chaque branche : informer, recruter, former, accompagner.
4. Favoriser le rayonnement des branches professionnelles de l'Opco EP.
5. Favoriser les mobilités professionnelles (Transitions Pro).

3 M€
pour l'alternance

288
contrats en alternance

2
projets spécifiques de branches

Le plan d'action régional 2021 a été réalisé au regard des orientations stratégiques nationales de l'Opco EP et de l'État.

03

CFA/OF*

1. Aider les CFA dans la mise en œuvre de l'accompagnement social.
2. Aider les CFA à favoriser la mobilité.
3. Accompagner les CFA sur les nouvelles modalités pédagogiques.
4. Nommer un conseiller référent par CFA.
5. Aider au placement des jeunes en entreprise via le hub de l'alternance et grâce aux actions de l'Opco EP en local avec les conseillers en formation.

** Centres de formation des apprentis/organismes de formation.*

176 000 €
pour les actions
de préparation opérationnelle
à l'emploi (POE)

Le plan d'action régional 2021 a été réalisé au regard des orientations stratégiques nationales de l'Opco EP et de l'État.

04

PARTENARIATS ENVISAGÉS

AGEFIPH
ANLCI
ARACT
Cap Emploi
CARIF OREF
CRCI
Dieccte
LADOM régionale
Missions locales
Pôle emploi
Rectorat
Région Guadeloupe
RSMA
Transitions Pro
...

FOCUS

Prestation de conseil RH (PCRH)

La PCRH permet à l'entreprise de bénéficier d'un accompagnement personnalisé en ressources humaines. Réalisée par un prestataire et cofinancée par l'État, la prestation s'adresse aux TPE-PME.

Objectifs :
- répondre à leurs besoins en matière de gestion RH ;
- encourager l'adaptation des pratiques à leurs besoins ;
- apporter les conseils nécessaires pour structurer leurs fonctions RH.

L'Opco EP, l'allié de tous en région Guadeloupe

Une Commission paritaire régionale (CPR) représentant les 7 organisations :
CPME, U2P, CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT-FO

Présidence de la CPR :
Marlène FOGGEA et Jean-Christophe BELIVIER

Une déléguée régionale Opco EP :
Armelle ROBERT

Une équipe dédiée et des conseillers sur le territoire.

www.opcoep.fr

Opco des Entreprises de Proximité en Guadeloupe
ZAC de Houelbourg Sud II - Immeuble Arno Sons
97122 BAIE-MAHAULT
Tél. : 0 806 001 234

OPCO EP
Opérateur de compétences des Entreprises de Proximité

Conception-réalisation : agence white
Crédits photo : ©Fotolia - ©iStock